



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 15-POS-134

Déposé le : 25.08.15

Scanné le : _____

Titre du postulat

Quel bilan de l'accord de Schengen pour la Suisse et le Canton de Vaud ?

Texte déposé

La Suisse a adhéré en 2005 à l'espace Schengen. Il temps à présent de tirer un bilan de cet adhésion. Les citoyennes et les citoyens suisses doivent être informés sur le soit disant espace de sécurité de Schengen qui devient en réalité un espace d'insécurité.

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord de Schengen le nombre d'immigrants clandestins entrant en Suisse a sensiblement augmenté. Le tourisme criminel a également progressé. La frontière extérieure de Schengen est perméable à maints endroits ; la Grèce et l'Italie possèdent quelque 20 000 km de côtes maritimes quasiment incontrôlables. En outre, la qualité et l'intensité des contrôles divergent fortement d'un pays à l'autre. Sans compter que ces mêmes pays omettent, parfois intentionnellement, d'enregistrer les immigrés clandestins.

La conséquence première et la plus connue de l'adhésion de la Suisse à l'accord de Schengen est la suppression des contrôles aux frontières de l'Etat. Il n'existe pas de contrôle frontalier à l'intérieur de l'espace Schengen, ce qui signifie que la route est libre pour les plus de 400 millions de personnes habitant vingt-cinq Etats Schengen.

Cette ouverture génère des lacunes au niveau de la sécurité. D'après l'Office fédéral de la statistique, le nombre total d'infractions au code pénal en 2009 dans le canton de Vaud se montait à 58'467 cas. En 2014, ce chiffre a explosé à 71'967 cas. L'on peut aisément en déduire que cet accord n'a pas atteint son objectif de sécurité.

Cette augmentation drastique illustre l'inefficacité de Schengen, dont l'application n'apporte pas les solutions attendues. Elle conduit même à une dégradation de la situation, se traduisant par une augmentation significative le nombre de cas pénaux.

Le constat premier de Schengen semble bien tenir du désastre. Le projet Schengen, à savoir la construction d'un grand espace de sécurité uniforme et organisé incluant des Etats très divers, se heurte quotidiennement à la réalité pratique. Ce projet tient de l'onéreuse illusion, qui nous confronte à une augmentation constante et ingérable d'arrivées de personnes sans documents valables ou munies de visas falsifiés. S'ajoutent à cela les bandes criminelles qui opèrent depuis les zones frontières voisines pour lancer de véritables rapines en Suisse, dévaliser un commerce par-ci, tabasser un commerçant par-là, puis franchir en sens inverse la frontière, sans encombre.

Le chaos semble régner au niveau de la répartition des compétences entre le Corps des gardes-frontière et les polices cantonales ; y sont liés l'abandon de la souveraineté législative, des importants problèmes d'efficacité et de financement pour le système d'investigation policière SIS ainsi qu'une augmentation massive des coûts par rapport aux chiffres avancés avant la votation populaire de 2005.

Il est souhaité, à travers ce postulat, que le Conseil d'Etat dresse un bilan chiffré de nos sept années intra-Schengen. Je demande également l'estimation de l'influence que cet accord a eu sur la criminalité, via l'augmentation massive des cas pénaux et l'augmentation exponentielle de l'asile.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

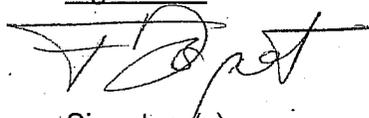
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Fabienne Despot

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

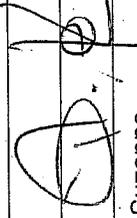
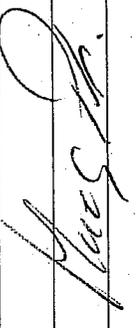
Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

POSTULAT

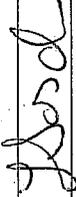
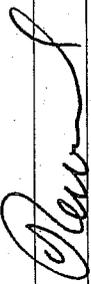
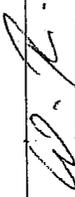
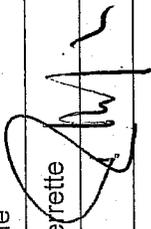
DESPO

SCHENGEN

Liste des députés signataires – état au 25 août 2015

Aellen Catherine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain 
Attinger Doepper Claire	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Aubert Mireille	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Baehler Bech Anne	Clivaz Philippe	Gander Hugues
Ballif Laurent	Collet Michel	Genton Jean-Marc
Bendahan Samuel	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Berthoud Alexandre	Courdesse Régis	Glauser Alice 
Bezençon Jean-Luc	Cretegny Gérard	Glauser Nicolas
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Golaz Olivier
Bolay Guy-Philippe	Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Borloz Frédéric	Deblüé François	Guignard Pierre
Bory Marc-André 	Démétriades Alexandre	Haldy Jacques
Bovay Alain	Desmeules Michel	Hurni Véronique
Brélaz Daniel	Despot Fabienne	Induni Valérie
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Jaccoud Jessica
Buffat Michaël 	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Butera Sonya	Donzé Manuel	Jaquier Rémy 
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe 	Jobin Philippe
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Capt Gloria	Durussel José 	Kappeler Hans Rudolf
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Keller Vincent
Chappuis Laurent 	Eggenberger Julien	Kernen Olivier
Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline	Krieg Philippe 

Liste des députés signataires – état au 25 août 2015

Kunze Christian	Nicolet Jean-Marc	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Oran Marc	Schobinger Bastien 
Lachat Patricia	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Lio Lena	Pernoud Pierre-André 	Schwab Claude
Luisier Christelle	Perrin Jacques	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Sordet Jean-Marc 
Maillefer Denis-Olivier	Pillonel Cédric	Stürner Felix
Manzini Pascale	Podio Sylvie	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Probst Delphine	Thalman Muriel
Martin Josée	Randin Philippe	Thuillard Jean-François 
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Tosato Oscar
Matter Claude	Ravenel Yves 	Treboux Maurice 
Mayor Olivier	Renaud Michel	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette 	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Uffer Filip
Melly Serge	Richard Claire	Venzelos Vassilis 
Meyer Roxanne	Riesen Werner 	Voiblet Claude-Alain
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Volet Pierre
Miéville Michel	Romano Myriam	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette 	Wehrli Laurent
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Rydlö Alexandre	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques 	Schaller Graziella	Züger Eric